



Rapport de gestion 2024

Commune de Le Vaud

Administration générale

10

Autorités

Conseil

La Municipalité se réjouit de voir la bonne ambiance perdurer lors des séances du Conseil et salue la qualité des débats qui s'y tiennent.

Commissions

La Municipalité souligne la qualité des échanges avec les différentes Commissions et apprécie les discussions constructives qui en découlent.

Elle réaffirme sa disponibilité et encourage un dialogue ouvert afin de dissiper toute ambiguïté ou malentendu qui viendrait péjorer la relation exécutif-législatif.

Bureau du Conseil

La collaboration entre le bureau du Conseil et la Municipalité est excellente.

Le bureau relève un taux d'absentéisme élevé des conseillers aux séances de Conseil ainsi que la difficulté grandissante de composer les commissions nécessaires au traitement des différents préavis municipaux.

Fourniture d'un ordinateur et d'un lecteur de carte de vote.

La bonne tenue des dossiers a été relevée par le préfet lors de sa visite annuelle.

Municipalité

Durant le premier trimestre, la Municipalité a dû composer avec un effectif réduit.

Le nouvel élu s'est rendu disponible et opérationnel dès son entrée en fonction.

Au deuxième semestre, l'absence prolongée de la secrétaire municipale a contraint la Municipalité à poursuivre son implication dans des tâches opérationnelles qui ne relèvent pas de son rôle, ce qui a représenté une charge supplémentaire importante pour celle-ci.

L'organisation des séances municipales, mise en place par le remplaçant de la secrétaire municipale a permis d'optimiser leur déroulement.

Une structure plus efficace et un suivi rigoureux des listes de suspens et de courriers a été mis en place.

Les séances de travail bimensuelles se sont essentielles pour la gestion des dossiers et projets.

Quant aux calendriers perpétuels, leur mise à jour et leur consolidation seront confiées à l'administration une fois celle-ci renouvelée.

Malgré les défis rencontrés, la Municipalité relève la bonne ambiance qui règne en son sein.

Comm. de recours

1 recours concernant une facturation d'eau a été traitée.

Préavis déposés

15/2024 Demande de dépassement du montant relatif à l'autorisation de plaider dans les affaires civiles et pénales.

16/2024 Demande de crédit pour l'aménagement d'un parking sur parcelle 12.

17/2024 Demande de crédit pour l'acquisition des parcelles agricoles de la succession Christinet.

18/2024 Compte 2023.

19/2024 Modification de l'article 21 des statuts de l'APEC concernant son plafond d'endettement.

20/2024 Arrêté d'imposition 2025.

21/2024 Budget 2025.

22/2024 Règlement sur la taxe de séjour.

Consid. générales

Le diagnostic organisationnel mené en 2024 a confirmé et objectivé les dysfonctionnements structurels déjà identifiés les années précédentes.

Les lacunes organisationnelles internes et l'inadéquation des ressources disponibles compromettent la qualité du service à la population.

La surcharge des Municipaux entravent voir annihile la conduite des projets communaux et limitent grandement la capacité de pilotage de celle-ci.

Le renforcement du greffe, déjà reconnu comme nécessaire, est une condition impérative à la viabilité du fonctionnement administratif.

Greffe

L'année 2024 a été marquée par un long arrêt de travail de notre secrétaire communale.

Durant cette période, le service a été assuré par un professionnel engagé temporairement, ce qui a permis de maintenir un fonctionnement minimal à la population.

Ce remplacement a également mis en lumière plusieurs dysfonctionnements structurels et organisationnels, ainsi que des pistes de simplification administrative.

La mise en œuvre de certaines de ces simplifications s'est heurtée à une organisation administrative historiquement établie, peu propice aux ajustements.

Par ailleurs, cette situation a confirmé la difficulté croissante à recruter du personnel compétent dans ce domaine.

En outre, le plafond salarial communal actuellement en vigueur ne correspond plus aux exigences du marché pour des profils qualifiés.

Bourse

La Municipalité relève le sérieux de notre boursière.

Afin d'assurer une transition fluide vers le nouveau Modèle Comptable Harmonisé 2, un travail de formation a été entrepris et se poursuivra en 2025 afin d'assurer une montée en compétence et une gestion conforme aux exigences futures.

Contrôle de l'Hab.

Au 31 décembre 2024, Le Vaud compte 1'374 habitants répartis en 535 ménages.

Fait intéressant, il y a eu 126 départs contre 92 arrivées.

C'est le plus grand nombre de mouvement de départs enregistrés depuis 2014.

La Commission de naturalisation a octroyé 1 préavis positif d'acquisition de bourgeoisie valloise dans le cadre de demandes de naturalisation.

Personnel

La Municipalité constate une bonne ambiance de travail avec ses collaborateurs, tout en restant attentive aux ajustements nécessaires pour répondre aux exigences accrues en matière de professionnalisme.

Notre programme de gestion horaire et, plus largement, la gestion des ressources humaines restent des points problématiques que nous n'avons malheureusement pas encore pu structurer comme souhaité malgré le prestataire RH mandaté.

Les limites du règlement du personnel communal, connues de longue date, sont désormais atteintes. Une révision complète ne pourra être évitée.

État du personnel communal au 31 décembre 2024			
Secteur	Nb de personnes physiques	EPT par secteur	Apprentis, Stagiaires, Remplaçants
Administration	2	1,30	
Voirie	2	1,95	
Conciergerie	1	0,90	
Centre de tri	5	0,75	
Patrouilles	19	0,20	
Logements protégés	3	0,72	
Crèche - UAPE - Cantine	29	14,10	14 remplaçants 2 apprentis 1 pré apprenti
TOTAUX	61	19,9	

Voirie :

Démision de l'apprenti.

0,05 EPT de la voirie est imputé au centre de tri.

Logements protégés :

Départ d'une collaboratrice.

Engagement d'une nouvelle collaboratrice

Crèche – UAPE – Cantine :

Ces trois secteurs se partagent un bon nombre de collaborateurs, il a donc été indiqué le total de ceux-ci dans le tableau d'état du personnel puis, ci-dessous, le nombre de postes effectifs par secteur.

Secteur	Nb de postes	EPT	Nb de postes Apprentis, Stagiaires, Remplaçants
Cantine	7	1,05	2 remplaçants
Crèche	19	11,65	12 remplaçants 1 pré apprenti
UAPE	5	1,40	12 remplaçants

Entretiens annuels Une entreprise externe a été mandatée pour élaborer, en concertation avec la Municipalité, un nouveau processus d'entretien annuel.

Sa mise en œuvre est prévue pour 2025.

Salaires Le plafond salarial inscrit au règlement du personnel freine le recrutement de profils qualifiés et expérimentés, compromettant les efforts de redressement et de professionnalisation de l'administration.

Salubrité Aucune demande de visite n'a été adressée à la Commission cette année.

Formations Administration :
L'instabilité de notre secteur administratif a empêché la mise en œuvre des formations aux outils numériques prévues.
La bourse poursuit sa formation MCH2.

Centre de tri :

Deux formations dispensées par COSEDEC aux employés du centre de tri.

Voirie :

Rien à signaler

Crèche :

Rien à signaler

Logements protégés :

Rien à signaler

Bulletin municipal 1 bulletin a été publié.

Région de Nyon Le délégué municipal a participé aux séances du Conseil Intercommunal.
Rapport de gestion www.regiondenyon.ch

AdCV Le délégué municipal a participé aux assemblées générales.
Rapport de gestion www.adcv.ch

UCV Le délégué municipal a participé aux assemblées générales.
Rapport de gestion www.ucv.ch

140 **Service des intérêts généraux**

Délég. de comp. Autorisation de plaider dans les affaires civiles et pénales :
Usage de cette délégation dans le cadre de plusieurs litiges en lien avec la police des constructions.

PECC Création d'une page web dédiée au PECC et mise en ligne du rapport.
Passage au papier recyclé et/ou certifié FSC pour les impressions de l'administration.

DISREN Les projets financés peuvent être consultés www.regiondenyon.ch

150	Affaires culturelles Rien à signaler.
160	Tourisme
Sent. des 3 villages	Le sentier regroupant les Communes de Le Vaud, Marchissy et Bassins a été créé. Aménagements en cours.
Sent. des 5 villages	Région de Nyon a poursuivi la coordination du projet de création de cet itinéraire didactique reliant les communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod, Marchissy et Saint-George avec le but de valoriser le patrimoine des communes concernées.
La Garenne	Le parc animalier a accueilli 53'000 visiteurs. Le parc traverse une phase difficile, avec un déficit d'environ 30 % de visiteurs par rapport au seuil de stabilité financière. Une restructuration interne, une recherche de fonds et de nouveaux projets ont été engagés par la direction pour redresser la situation.
Station météo	Fin du contrat avec Swisscom pour la station météo des Amburnex. Gestion par Sensalpin.
190	Service informatique
Consid. générales	Notre prestataire intervient à hauteur de 40 %, assure un soutien direct aux collaborateurs via un helpdesk en présentiel. Cette présence a fortement fluidifié l'usage des outils numériques au sein de l'administration. Plusieurs actions concrètes ont été menées : - Recensement complet du parc informatique communal, - Mise à niveau des systèmes de sécurité et de sauvegarde, - Optimisation des coûts de licences grâce à une analyse détaillée, - Remplacement progressif des équipements privés par du matériel communal adapté. L'année 2025 sera consacrée à la concrétisation des projets structurants amorcés en 2024. Sont notamment prévus : la refonte du site internet et de ses outils de communication, l'introduction du dépouillement électronique pour les votations, et l'activation d'un système de réservation en ligne pour les salles communales. Une restitution écrite de l'état de notre environnement numérique est également attendue, afin d'en garantir la traçabilité.

Finances

200	Comptabilité générale, contentieux
Santé financière	Avec une marge d'autofinancement arrondie de CHF 1'026'409.-, un solde de fonctionnement arrondi de CHF 263'082.- ainsi que des indicateurs financiers sains, notre Commune continue d'afficher une forme financière solide.
Dette	Notre dette se monte à CHF 7'645'500.-.
Comptes	Rien à signaler
Budget	Rien à signaler
MCH2	La Municipalité a participé à une soirée d'information. La bourse poursuit sa formation.
210	Impôts
Valeur du point	Après 3 ans de stabilité, la valeur du point d'impôt à augmenter d'environ CHF 5'000.- pour atteindre un montant arrondi de 75'090.-.

220	Service financier
Péréqu. directe	Selon décompte définitif provisoire, le coût de la péréquation directe nette se monte à CHF 1'192'618.-. En augmentation de plus de CHF 150'000.-.

Domaines et bâtiments

310	Terrains
Baux terrains	À la suite du recours déposé auprès du Tribunal Administratif contre la décision de la Commission d'Affermage relative aux loyers des alpages, la signature des nouveaux baux n'a pas pu être effectuée en 2024. Afin d'assurer la continuité de l'exploitation et d'aligner les échéances contractuelles, les baux en vigueur ont été prolongés d'une année aux conditions actuelles.
Biodiversité	Plantation et entretien de haies vives sur plusieurs parcelles communales.
Patrimoine arboré	Validation par la DGE des 3 arbres remarquables.
320	Forêts
Visite annuelle	L'inspecteur forestier a effectué sa visite annuelle.
Chemins	Réfection de deux chemins de débardage. Le chemin menant au captage de la source a été dégagé. Toutefois, à la demande de la DGE-FORET, les apports de tout-venant ont dû être retirés, au motif que seuls les matériaux issus de la forêt peuvent y être utilisés. Cette exigence a interrompu les travaux. Elle contraste fortement avec les pratiques de ces mêmes services, qui entreposent engins et matériaux en zone de protection des eaux, et causent eux-mêmes des atteintes notables au peuplement forestier.
Piste VTT	Le processus de légalisation de la piste VTT est actuellement à l'arrêt, certaines communes partenaires ayant suspendu leur engagement financier. Cette situation découle des coûts élevés et des exigences jugées difficilement tenables imposées par le Canton.
Réserve forestière AGFORS	Création de la réserve forestière mixte du Haut-Vallon de la Serine. Participation du délégué municipal aux assemblées générales. Rapport de gestion groupement forestier www.agfors.ch Rapport de gestion forêts de Le Vaud www.levaud.ch
322	Alpages
Baux	À la suite de notre recours au Tribunal administratif contre la décision de la Commission d'Affermage, les baux n'ont pas pu être signés en 2024, ils sont donc reportés aux conditions actuelles pour une année supplémentaire.
350	Bâtiments
Administration	Rénovation du bureau des enquêtes. Engagement d'une entreprise externe pour la réalisation du ménage dans les locaux.
Auberge	Changement d'exploitants de l'auberge « La Charrue ». Remplacement table à pizzas qui arrivait en bout de vie. Installation de nouvelle borne WIFI pour augmenter le nombre de connexion internet dans la salle restauration ainsi que dans les chambres et offrir un réseau public pour les usagers.
Chalet du Cherif	Visite du chalet pour déterminer les entretiens à réaliser.
Buv. stand de tir	Rien à signaler

351	Bâtiments scolaires
Curtils	Installation de nouvelle borne WIFI pour augmenter le nombre de connexion internet possible dans la salle des combles, le hall et la salle de gymnastique.
Salle des combles	Traitement de la problématique des souris qui ont proliféré durant un temps dans cet espace.
UAPE	Installation de panneaux phoniques au plafond du local UAPE des Curtils afin de diminuer la réverbération et diminuer le niveau sonore.
Local pompiers	Entretien des joints de 2 portes de garage afin d'éviter la rentrée d'eau dans les locaux lors des fortes pluies.
352	Bâtiment Christinet I
Communs	Mise en place de nouveaux Gateways pour permettre l'installation des futurs cylindres électroniques.
Salle Mt-Blanc	Installation de nouvelle borne WIFI pour augmenter le nombre de connexion internet dans la salle.
Chambre à pellets	Un système de détection de gaz (O2, CO et CO2) a été fourni à l'équipe d'entretien afin de se protéger lors des interventions dans le local à pellets.
Crèche	La problématique des badges a pu être résolue et les utilisateurs n'ont plus de problème d'accès dans les différents locaux.
Épicerie	Le locataire du local commercial au rez-de-chaussée côté jura a annoncé l'arrêt d'activité pour l'épicerie.
353	Bâtiment Christinet II
Cons. générales	Le bâtiment Christinet II compte un total de 9 appartements initialement destinés à accueillir des résidents devant bénéficier de prestations d'encadrement social et/ou médical. 4 sont occupés par la crèche et 5 ont gardé leur destination première.
Logements prot.	Les cylindres des portes des appartements ont été remplacés par des cylindres électroniques.
354	Salle des Cimes
Cuisine et vestiaires	Une partie du carrelage de la cuisine et des toilettes a dû être repris suite à un phénomène de décollement. L'entreprise constate que ce phénomène est dû à un temps de séchage trop court avant la pose du carrelage sur le béton et risque d'apparaître dans d'autres locaux.
Chambre à pellets	Un système de détection de gaz (O2, CO et CO2) a été fourni à l'équipe d'entretien afin de se protéger lors des interventions dans le local à pellets.
Salle de gym	Achat de tapis de protection du sol de la salle de gym.

Travaux

410	Service Technique
	Le service Technique a traité 60 dossiers en 2024 dont:
68a RLATC	Autorisations simples telle que définie à l'article 68a RLATC. 4 autorisations simples ont été délivrées par la Municipalité.
68c RLATC	Dossiers dispensé d'enquête publique telle que définie à l'article 68c RLATC. 17 ont été traités.
Enq. simplifiées	5 dossiers nécessitant uniquement une enquête simplifiée telle que définie à l'article 72d RLATC ont été traités.
Enq. ordinaires	13 dossiers ont fait l'objet d'une enquête ordinaire.
Permis de constr.	6 permis de construire ont été délivrés.
Permis d'habiter	16 permis d'habiter ont été délivrés.

STI	Fin du mandat du STI Nyon. Les dossiers sont maintenant traités par S. Barbaud & E. Antonelli.
420	Urbanisme
PACom	PACom revu par la commission municipale d'urbanisme.
ZAL	La réflexion entre les communes de Le Vaud, Marchissy, Longirod, St-George et Burtigny se poursuit, malgré le refus du Canton concernant le site initialement proposé. Ce dernier exige qu'une telle zone soit située en continuité du bâti existant. Cette position interroge, dès lors qu'il s'agit précisément d'y regrouper des activités génératrices de nuisances que l'on cherche généralement à éloigner des zones d'habitation. Une nouvelle localisation, compatible avec les critères cantonaux, reste à identifier afin de faire avancer ce projet d'intérêt régional.
Pol. constructions	Poursuite de la mise en place des protocoles des tâches avec le nouveau Service Technique. Décision d'autoriser les panneaux solaires uniquement en toiture en attendant le règlement d'application de la Loi sur l'Energie. Un chantier a été temporairement bloqué suite à une dénonciation pour non-respect du permis de construire.
430	Routes
Trottoir	Le projet du trottoir sur la partie Est du chemin des Curtils a été soumis à la DGMR pour examen préalable. En lien avec le projet d'adduction le projet du trottoir de la Vy Neuve a été relancé.
Zone 30	Extension de la zone 30 km/h.
Patr. scolaires	Maintien d'une équipe de patrouilleuses et patrouilleurs en fonction pour l'année scolaire en cours. La fonction est exigeante en raison de problèmes récurrents de sécurité liés aux comportements des enfants, aux usages de la route et aux limites des infrastructures. Le positionnement des espaces de transition à l'interface des responsabilités entre les différents acteurs du milieu de l'enfance, complexifiant la coordination.
Routes	Un test de sécurité routière a été mené à l'aide de plots béton au centre du village et à l'arrêt de bus du battoir. Réfection du chemin de la Vignette et du chemin sur le Moulin repoussée pour cause de constructions en cours. Installation d'une barrière le long de la Serine afin de sécuriser le cheminement au niveau du chemin de Bouteul. Réparation d'un radar mobile, permettant la réalisation de mesures de vitesse sur différents tronçons du village. Rehaussement du mur le long du sentier de l'Ouche et installation d'une barrière définitive sur l'ouvrage.
Stationnement	Création d'un parc à vélo sur la place du village.
Eclairage public	Etude et appel d'offre pour la réalisation de l'éclairage intelligent réalisés.
Assoc. Amburnex	L'association des propriétaires de la Combe des Amburnex a fait sa réunion annuelle.
440	Cimetières, parcs et fontaines
Stand de tir	Plantation d'un chêne et mise en place d'une table de pique-nique.
Site scolaire	Réfection de l'entrée de la salle des travaux manuels et des zones vertes aux alentours.
Pieds des bois	Coupe de deux sapins morts.
Fontaines	Suppression des poissons rouges de la fontaine de la Pierre du Billard.
Cimetière	Report du projet d'engazonnement.

450	Centre de tri des déchets
Filières	Ajout de deux bennes collectrices : une pour les plantes exotiques envahissantes, une pour les cendres.
SADEC	Participation du délégué municipal aux assemblées générales. Accueil d'une assemblée générale à Le Vaud. Rapport de gestion www.sadec.ch
451	Déchets spéciaux
	Rien à signaler.
460	Égouts, épuration
Séparatif privé	La campagne annuelle de contrôle des conduites privées n'a pas révélé de problèmes majeurs. La transmission des demandes de mise en conformité n'a toutefois pas pu être réalisée en 2024, leur traitement restant cumulé à celui de l'année précédente.
Entretien	Curage annuel des canalisations dans les quartiers Devant Le Vaud, La Tatte, Les Jordils. Passage de caméra dans les conduites du quartier des Jordils relevant des défauts majeurs. De gros travaux de réhabilitations sont à prévoir en 2025 dans ce secteur.
APEC	Participation des délégués municipaux aux assemblées générales. Accueil d'une assemblée générale à Le Vaud. Rapport de gestion www.apec-gland.ch
470	Cours d'eau et rives
Torne	Débordements réguliers de La Torne et inondations des parcelles avoisinantes. Pollutions de La Torne dues aux chantiers en amont. Lancement de la pré-étude pour la gestion des débordements et la renaturation de La Torne.

Instruction publique et cultes

510	Enseignement primaire
AISE	160 élèves vaulis sont inscrits au sein du groupement scolaire, dont 118 au niveau primaire. Le site scolaire de Le Vaud accueille 206 élèves, sur un total de 1127 pour l'ensemble de l'établissement. Le comité de direction envisage le rehaussement du bâtiment Eole, propriété de l'AISE, pour répondre aux besoins supplémentaires en locaux sur le site de Le Vaud. Rapport de gestion www.aise-vd.ch
511	Cantine scolaire
Fréquentation	Jusqu'à 95 enfants accueillis quotidiennement, pour une moyenne annuelle de 74 enfants par jour.
Menus	Organisation d'une séance d'information destinée aux parents, en réponse aux questionnements et remarques liés à l'adhésion de la commune au label Fourchette Verte. Trois parents y ont assisté.
520	Enseignement secondaire
	42 élèves vaulis inscrits au secondaire
540	Orientation professionnelle
	Rien à signaler.

560 **Service dentaire**
Fréquentation 148 enfants vaulis ont pu bénéficier d'un contrôle auprès de la caravane dentaire.

580 **Temple et cultes**
Rien à signaler.

Police

610 **Corps de police**
Interventions 47 événements sur le territoire vauli avec une nette augmentation des escroqueries.
Plaintes La Municipalité a déposé trois plaintes pour des dégâts sur nos infrastructures, malheureusement aucune n'a abouti.
Quatre jeunes sont venus s'excuser suite à l'identification par un employé communal.
Des travaux d'intérêts généraux sont prévus pour l'été 2025 avec la voirie afin de sensibiliser ces jeunes aux conséquences de leur action.
Ordon. pénales Aucune.
Facture policière Le montant arrondi de la facture policière est de CHF 212'000.-.

630 **Police sanitaire**
Biodiversité Arrachage par les services communaux de haies de laurier-cerise et remplacement par des haies vives indigènes sur des parcelles privées.
Lutte contre les plantes exotiques envahissantes le long des routes communales par la voirie et un prestataire.

640 **Service des inhumations**
Rien à signaler.

650 **SDIS Gland – Serine**
Interventions 136 interventions sur zone.
43 interventions à Le Vaud.
Participation du délégué municipal aux assemblées générales.
Rapport de gestion www.sdisglandserine.ch
Facture SDIS Le montant arrondi de la facture du SDIS est de CHF 41'400.-.

655 **Caserne Le Vaud**
Rien à signaler.

660 **ORPC**
Création d'un nouveau règlement pour le personnel
Participation du délégué municipal aux assemblées générales.
Rapport de gestion www.orpc-nyon.ch

Sécurité sociale

710 **Service social**
Crèche – UAPE Plus de 75'000 heures d'accueil comptabilisées en 2024 dans les structures d'accueil collectives.
Maintien de l'offre avec 34 places d'accueil préscolaire et 36 places d'accueil parascolaire.
RAT 94 enfants vaulis accueillis au sein des structures du réseau dont 28 en préscolaire et 66 en parascolaire.

	Participation du délégué municipal aux assemblées générales. Rapport de gestion www.reseautoblerones.ch/organisation
TSP	Depuis février 2024, la mission de travailleuse sociale en milieu scolaire relève de l'AISE, en remplacement du dispositif auparavant communal. Mise en place de plusieurs collaborations depuis ce changement de cadre.
Sport Libre	Animation de la saison 2024–2025 par la TSP. Dû à la fréquentation élevée, une possibilité d'annualisation est à l'étude.
Sortie des Aînés	62 participants. Visite de la ville de Fribourg et découverte du Lac Noir.
Activités des jeudis	Suppression des animations du jeudi après-midi dès la fin de l'année 2024, en raison du manque de ressources humaines et de la faible fréquentation constatée sur les deux dernières années. Réflexion en cours sur des formats alternatifs.
ARAS	Participation du délégué municipal aux assemblées générales. Rapport de gestion www.arasnyon.ch
Fondation La Côte	Le délégué municipal n'a malheureusement pas pu participer aux assemblées générales. Rapport de gestion www.cmslacote.ch
720	Prévoyance sociale
Facture sociale	Le décompte définitif provisoire de la facture sociale se monte à un montant arrondi de CHF 1'142'390.-. Le recours groupé contre le mode de financement de la facture sociale dont Le Vaud fait partie est toujours d'actualité. Retrait de l'initiative « SOS Communes » suite de l'adoption de la NPIV le Grand Conseil.

Services industriels

810	Service des eaux
Consommation	127'240 m ³ d'eau ont été distribués. 79'890 m ³ d'eau ont été facturés.
Analyses	Passage à quatre campagnes d'analyses annuelles en 2024, contre trois les années précédentes. Les résultats confirment la bonne qualité sanitaire de l'eau distribuée mais l'intégration des métabolites du chlorothalonil, désormais considérés comme pertinents, a révélé une concentration proche du seuil légal sur l'un de nos pompages. Une surveillance renforcée de cette ressource a été mise en place.
Fuites	Dans la continuité de la fuite détectée fin 2023, dont la localisation s'est avérée impossible lors des premières investigations, une recherche approfondie a été engagée en 2024. Remplacement de deux vannes défectueuses (principale et secondaire) afin de permettre l'isolement progressif de segments du réseau villageois. La fuite principale a finalement été localisée à l'extrémité d'un réseau privé, dissimulée dans un drainage de bâtiment, ce qui en a complexifié la détection. Estimation de la perte : environ 7 m ³ /heure sur une durée de trois mois. Au cours de ces investigations, plusieurs fuites secondaires ont également été identifiées, notamment sur un bras mort d'environ 30 mètres n'apparaissant sur aucun plan. La réflexion engagée en 2023 concernant une éventuelle reprise du réseau privé par la Commune reste d'actualité, au vu de la fréquence des fuites constatées sur ce réseau et des difficultés persistantes liées à leur détection et à leur réparation.
Réservoirs	Rien à signaler.

Vannes	L'entretien et le relevé GPS des vannes se poursuivent. Une vanne principale du réseau a été remplacée à la place de la laiterie. La mauvaise exécution des travaux par un prestataire a entraîné plusieurs coupures inopinées du réseau.
Adduction	L'étude relative à la première phase de mise à niveau de l'adduction d'eau a été finalisée et transmise au canton pour avis préalable.
Compteurs	Actuellement, aucun entretien préventif n'est effectué sur les compteurs communaux loués aux particuliers. Ceux-ci sont remplacés uniquement en cas de défectuosité avérée, ce qui peut engendrer des désagréments pour les usagers ainsi que des complications administratives, voire juridiques. Par ailleurs, l'absence de maintenance régulière entraîne une sous-facturation potentielle liée au vieillissement des compteurs, impactant ainsi l'exactitude de la facturation des volumes consommés. Une évaluation des mesures correctives à mettre en place sera nécessaire.
Bouclage	Le dernier bouclage de notre réseau d'eau au niveau du chemin des Grillons a une nouvelle fois été reporté.

Conclusions

L'année 2024 a permis de maintenir et d'apporter des améliorations bienvenues dans divers domaines.

Le changement du bureau technique en charge la police des constructions, a rétabli un cadre clair là où il n'existait pratiquement pas.

Pour les bâtiments la question des accès par badges a enfin été réglée, mettant un terme à un dysfonctionnement persistant depuis plusieurs années.

Le fonctionnement des logements protégés a été revu. Ceci a permis une clarification des buts de notre encadrement et ainsi optimiser les conditions de travail de nos collaboratrices.

Leur gestion s'est également stabilisée avec l'abandon d'un projet mis en place trop rapidement qui avait généré des tensions et des incohérences.

Au niveau informatique, notre prestataire a apporté une structure claire et fiable, ouvrant enfin la porte à l'implémentation dans de bonnes conditions de nouveaux services essentiels.

Le centre de tri et la voirie fonctionnent, assurant un service régulier et fiable.

La cantine scolaire tourne désormais avec fluidité et efficacité, offrant un service stable.

Enfin, le restaurant communal a retrouvé sa vocation de lieu de rencontre et d'échange, jouant de nouveau un rôle central dans la vie du village.

Pris individuellement, ces quelques éléments non exhaustifs peuvent sembler anodins, mais dans un contexte où chaque problème non résolu complique encore davantage le quotidien, ces avancées font une vraie différence. Elles sont autant de points d'appui qui nous permettent d'aller de l'avant et de maintenir le cap sur la transformation structurelle désirée depuis 2021.

Toutefois, ces avancées ne sauraient masquer les défis auxquels la Municipalité a été confrontée au cours de l'année.

Si 2024 devait marquer la concrétisation des changements structurels voulus, divers événements sont venus entraver leur mises en œuvre, le principal étant l'absence prolongée pour raison de santé de la secrétaire municipale.

Afin de palier à cette absence, un remplaçant a été engagé au deuxième semestre.

Cette situation, bien que contrainte, a permis d'apporter de nouvelles compétences et a instauré une rupture essentielle avec certaines habitudes en place depuis de nombreuses années.

Grâce à une approche rigoureuse et exigeante, le remplaçant a contribué à poser les bases d'une transition vers le modèle administratif défini par la Municipalité.

Au risque de se répéter, le but de cette dernière est, et reste, de mettre en place une administration stable, forte et autonome qui soit un véritable soutien structurant pour l'exécutif de milice.

L'administration doit assurer la continuité institutionnelle lors de l'arrivée de nouveaux municipaux ou d'une nouvelle législature, être une force de proposition en matière d'organisation et de gestion administrative, garantir l'application des règlements, des procédures et évoluer en permanence.

La Municipalité poursuivra avec détermination ce projet dans les années à venir afin d'assurer un service efficace et pérenne à la population et aux futurs exécutifs.

Nous terminerons ces conclusions sur une expression de reconnaissance envers l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont su maintenir leurs missions malgré les difficultés rencontrées.

Le Vaud, le 19 mai 2025 /10.03/SP

Pour la Municipalité de Le Vaud

Le Syndic

La Secrétaire a.i

S. Pécoud

N. Joss



Acronymes

AdCV	Association des Communes Vaudoises
AF	Améliorations Foncières
AFJ	Accueil Familial de Jour
AGFORS	Groupement Forestier de la Serine
AISE	Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade
APEC	Association Intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Côte
ARAS	Association Régionale pour l'Action Sociale
CI	Conseil Intercommunal
CODIR	Comité Directeur
COSEDEC	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets
DGAIC	Direction générale des Affaires Institutionnelles et des Communes
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DGE-FORET	Direction Générale de l'Environnement, division Inspection cantonale des forêts
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DISREN	Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région de Nyon
EH	Equivalent Habitant
EPT	Equivalent Plein Temps
ERE	Espace Réservé aux Eaux
ESP	Eau Sous Pression
FSC	Forest Stewardship Council
NPIV	Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise
OFCO	Office Fédéral de la Consommation
ORPC	Organisation Régionale de la Protection Civile
PACom	Plan d'Affectation Communal
PC	Protection Civile
PECC	Plan Energie Climat Communal
PGEE	Plan Général d'Évacuation des Eaux
PGI	Plan de Gestion Intégrer
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura Vaudois
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
RLATC	Règlement sur la Loi sur l'Aménagement du Territoire Cantonal
SADEC	Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte
SDIS	Service de Défense, Incendie et Secours
SGZA	Système de Gestion des Zones d'Activités
STEP	Station d'Épuration
STI	Service Technique Intercommunal
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TSP	Travailleur Social de Proximité
UAPE	Unité d'Accueil Pour Écoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises